

Mardi 5 mars à 9 h

**COMMISSION DE L'ÉCONOMIE, DU COMMERCE EXTERIEUR
ET DES TECHNOLOGIES NOUVELLES**

(M. le Ministre Marcourt)

INTERPELLATIONS ET QUESTIONS ORALES

Richard MILLER sur la diminution des exportations wallonnes à destination de la Turquie

Jean-Luc CRUCKE sur le financement du coworking

Hervé JAMAR sur le soutien au Centre de référence circuits courts

Hervé JAMAR sur les actions entreprises par la Société liégeoise de gestion foncière

Interpellation de Richard MILLER sur le renforcement de l'industrie européenne de la défense

Jean-Luc CRUCKE sur la fusion de l'AWEx et de WBI

Jean-Luc CRUCKE sur la résolution du Parlement européen du 5 février 2013 sur l'amélioration de l'accès des PME au financement

Pierre-Yves JEHOLET sur la Caisse d'Investissement de Wallonie

Pierre-Yves JEHOLET sur l'étude sur le développement du trafic fret à Liège Airport

Richard Miller sur la diminution des exportations wallonnes à destination de la Turquie

Fin de l'année 2012, le périodique bimestriel de l'Union Wallonne des Entreprises était consacré aux exportations wallonnes. De façon générale, pour le premier semestre 2012, les résultats sont décevants, même s'ils peuvent être relativisés et réévalués sur la durée.

Selon les experts de l'AWEX « Les résultats de la première moitié de cette année prouvent la baisse de régime de notre commerce extérieur amorcée depuis l'été 2011 dans le sillage de la détérioration généralisée de la conjoncture mondiale » (p.21). Je ne vous interrogerai pas sur l'ensemble de ces données – supposant que cela a déjà été fait – mais sur un point précis : les mauvais résultats à destination du marché turc.

La Turquie, comme vous me l'aviez confirmé lors de questions précédentes, est une destination importante pour les entreprises wallonnes. Dans le Tableau de nos exportations mondiales, ce pays est classé pour le premier semestre 2012, en quinzième position, après les partenaires européens, les Etats-Unis et la Chine !

Or, c'est à une véritable chute que l'on assiste avec – 30, 2 %. L'analyse qui accompagne ce tableau précise que « nos mauvais résultats sur les marchés turc et russe sont particulièrement décevants étant donné que la croissance dans ces pays démontre toujours un dynamisme sans équivoque » (p.24).

Mes questions sont les suivantes :

Comment expliquer un tel résultat contradictoire entre d'une part un pays qui est un excellent client depuis des années et qui est un des rares à connaître aujourd'hui un plein dynamisme économique, et d'autre part une chute de nos exportations vers celui-ci ?

Il y a-t-il une réponse proactive de la part de l'administration wallonne, ciblant particulièrement la Turquie, voire une stratégie de reconquête ?

Jean-Luc Crucke sur le financement du coworking

Le gouvernement du 15 novembre 2012 approuvait le projet d'arrêté ministériel octroyant une subvention de 600.000€ à l'AWT en vue du soutien aux projets de coworking sélectionnés par l'appel à projets dans le cadre de Créative Wallonia.

Quels furent les projets retenus, leur localisation et leur structuration dans le paysage économique local ?

Quel est le partage de l'enveloppe au regard des différents projets ? D'autres opérateurs interviennent-ils dans le financement ? Lesquels et dans quelle proportion ?

Le Ministre entend-t-il poursuivre la politique de création d'espaces de coworking ? Quelle politique préconise-t-il en la matière ? Ne convient-il pas de légiférer sur le sujet ?

Hervé Jamar sur le soutien au Centre de référence circuits courts

Dans le cadre du Plan Marshall 2.vert, le Gouvernement wallon entend favoriser les circuits courts et les entreprises locales et régionales pour développer une économie endogène.

A cet effet, il devait récemment se prononcer sur le soutien au Centre de référence circuits courts mais ce point a été reporté.

Pouvez-vous m'en indiquer la raison ? Quand une décision sera-t-elle prise à ce sujet par le Gouvernement ? En quoi consiste ce Centre de référence ? Quelles seront ses missions ?

Hervé Jamar sur les actions entreprises par la Société liégeoise de gestion foncière

J'ai bien reçu votre réponse à ma question n° 172 (2011-2012) concernant les sommes versées par la Wallonie à la Société liégeoise de gestion foncière dans le cadre de ses missions.

Parmi ces missions figurent notamment des études de faisabilité économique concernant la mise en œuvre du projet d'avenir d'Arcelor en Wallonie – Bassin de Liège.

Ce projet a fait l'objet d'une convention signée le 10 octobre 2005 entre la Wallonie, Cockerill Sambre, la société liégeoise de gestion foncière et Arceval.

Pourriez-vous m'indiquer les études réalisées depuis cette date ? Pouvez-vous également me communiquer le résultat de ces études ?

Interpellation de Richard Miller sur le renforcement de l'industrie européenne de la Défense

Lors du dernier Conseil européen, tenu à Bruxelles les 13 et 14 décembre dernier, les chefs d'Etat et de gouvernements se sont engagés à élaborer de nouvelles propositions et actions visant à renforcer la Politique (PSDC) et à améliorer la disponibilité des capacités civiles et militaires requises. Les participants ont reconnu la nécessité d'augmenter la cohérence des actions extérieures de l'UE. La Commission devra soumettre un rapport sur les initiatives prises en la matière, au plus tard en septembre 2013, dans la perspective du Conseil européen de décembre 2013. Par ailleurs, les Etats membres seront étroitement associés aux travaux tout au long de ce processus.

Le Conseil européen a insisté sur certains aspects, notamment sur le renforcement de l'industrie européenne de la défense. Il serait nécessaire, selon les conclusions du Conseil, de développer une base industrielle et technologique de défense européenne qui soit « plus intégrée, plus innovante et plus compétitive ». De plus, les chefs d'Etats et de gouvernements appellent à créer des « synergies accrues entre les aspects civils et militaires de la recherche et du développement », et d'œuvrer au bon fonctionnement d'un marché de la défense, ouvert aux PME et bénéficiant de leurs contributions. Je souhaiterais connaître les intentions du gouvernement wallon, au sujet des initiatives de la Région wallonne dans ce contexte de réflexion des moyens d'approfondir la Défense européenne.

Je voudrais par ailleurs attirer votre attention sur un article paru le 5 janvier dernier dans le quotidien français Le Monde, intitulé « Danger : l'Europe renonce à se défendre ». L'auteur de cet article déplore la non-existence de l'Europe de la défense : les Etats membres de l'UE optent pour un désarmement, en raison d'incertitudes stratégiques et évidemment en raison du contexte économique. La rigueur budgétaire éloigne les Etats du seuil des 2% du PIB consacré à la Défense, comme le préconise l'OTAN. En Europe, seule la Grèce respecterait ce seuil (plus l'Albanie et les Etats-Unis). L'auteur dénonce une « spirale d'attrition » des industries européennes de la défense, ignorant les retombées civiles du militaire. Par conséquence, la désindustrialisation s'accélère, entraînant des « pertes d'influence, d'emplois et d'autonomie », plaçant ainsi définitivement l'Europe sous la tutelle de l'industrie américaine. Je souhaiterais que vous présentiez votre point de vue concernant cette accélération de la désindustrialisation des industries européennes de la défense, le secteur de l'armement ayant un rôle important en Wallonie.

Que pensez-vous des propositions préconisées par le Conseil européen sur le renforcement de l'industrie européenne de la défense ?

De quelle manière le gouvernement de la Région wallonne œuvre-t-il dans ce sens, notamment en termes de mise en œuvre des directives relatives aux marchés publics et aux transferts intracommunautaires ??

Quelle vision la Région wallonne prône-t-elle afin d'éviter la désindustrialisation du secteur de la défense, qui entraînera des pertes d'emplois, ainsi que la perte de l'autonomie européenne en la matière ?

Jean-Luc Crucke sur la fusion de l'AWEX et de WBI

Sur base du modèle québécois, Philippe Suinen, patron de l'AWEX, propose de fusionner l'AWEX et WBI, tout en négociant l'un ou l'autre accord approfondi avec Bruxelles.

Le Ministre partage-t-il le point de vue et travaille-t-il sur le dossier ? Quel est l'état des travaux et les perspectives envisagées ? Quel est le calendrier défini ? Quels sont les avantages de la formule et les éventuelles résistances au changement ?

Jean-Luc Crucke sur la résolution du Parlement européen du 05 février 2013 sur l'amélioration de l'accès des PME au financement

Bien que 85% de tous les nouveaux emplois créés au sein de l'UE entre 2002 et 2010 l'ont été par des PME, qu'elles constituent 98% des entreprises européennes et génèrent plus de 67% de l'emploi, les réglementations du secteur financier, conjuguées aux effets des crises financière et économique, rendent plus difficile l'accès des PME aux financements bancaires.

Le Parlement européen, dans sa résolution du 05 février 2013, souligne que les établissements bancaires ont bénéficié d'aides publiques durant la crise et qu'ils devraient par conséquent accepter de se voir imposer des objectifs concernant les montants et les conditions de leur financement aux PME.

Le Parlement invite la Commission à soutenir la mise sur pied d'une large gamme de programmes, d'instruments et d'initiatives taillés sur mesure, couvrant les instruments d'investissements en fonds propres, en quasi fonds propres et les instruments de capitaux d'emprunts, ainsi que de partenariats entre les banques et les autres acteurs associés au financement des PME.

Le Parlement constate que, dans certains EM, l'épargne des ménages sur les comptes bancaires atteint des records et souligne que l'instauration d'un cadre approprié de mesures incitatives visant à mobiliser cette épargne devrait faciliter l'accès des PME au financement et dynamiser l'économie.

Cette résolution s'adressant également aux EM, comment le Ministre wallon de l'Economie entend-t-il répondre aux recommandations et quelle suite compte-t-il réserver aux recommandations ?

Partage-t-il l'analyse du Parlement européen et considère-t-il qu'un accord cadre doit être négocié avec les institutions bancaires pour stimuler l'investissement par la dynamique des PME ?

Quel est l'état des discussions avec le secteur bancaire, le calendrier et l'espoir d'aboutir ?

Pierre-Yves Jeholet sur la Caisse d'Investissement Wallonne

En avril dernier, nous avons déjà tiré la sonnette d'alarme suite aux critiques répétées de l'Union européenne concernant le mécanisme de déduction fiscale qui accompagnait l'appel à l'épargne. Ce mécanisme prévoyait en effet que seuls les résidents wallons pouvaient bénéficier de la réduction d'impôt qui accompagnait la souscription des obligations.

La Commission vient de décider de citer la Belgique devant la Cour Européenne de Justice en raison de ce régime fiscal particulier.

- Quelle réponse entendez-vous apporter à cette citation de la Cour Européenne ? Quelles pourraient être les conséquences financières en cas de condamnation ?
- De manière plus générale, pouvez-vous faire le bilan financier la CIW : nombre de prêts octroyés, montant de l'épargne ?
- En avril dernier, vous indiquiez avoir chargé un expert financier d'évaluer les réalisations de la CIW et de proposer des améliorations. Pouvez-vous faire le point sur l'évaluation faite par cet expert ?
- Vous avez également écrit aux responsables de la CIW en mai dernier afin de leur relayer vos interrogations suite au nombre relativement faible de dossiers réalisés. Vous indiquiez attendre un calendrier des actions et des contacts ainsi que des propositions d'actions permettant de diversifier les interventions de la Caisse. Qu'en est-il des suites réservées à ce courrier ? Des évolutions ont-elles pu être constatées ?

Pierre-Yves Jeholet à sur l'étude sur le développement du trafic fret à Liège Airport

Vous avez financé une étude sur le développement du trafic fret à l'aéroport de Liège, avec pour objectif notamment de favoriser l'ouverture de nouvelles lignes aériennes.

La presse annonce que 50.000 tonnes de fret échapperait à Liège Airport, suite à une non utilisation du site par les 100 plus grandes entreprises wallonnes.

- Pouvez-vous nous donner plus de précisions quant aux résultats de cette étude ?
- Quelles suites concrètes entendez-vous y donner et des mesures précises sont-elles déjà envisagées ?
- Comment envisagez-vous d'inciter ces entreprises à modifier leur fonctionnement afin de privilégier le recours aux services situés sur l'aéroport de Liège ?
- Envisagez-vous de conditionner par exemple les aides que la région octroie à ces entreprises à travers le Plan Marshall et les pôles de compétitivité?
- Avez-vous déjà pu discuter des conclusions de cette étude avec les responsables de l'aéroport ?